

Transcription de la vidéo Solutions

Assurance voyages

(NARRATRICE) Vous prévoyez faire un voyage au Canada? Ajoutez l'assurance à votre liste de vérification.

(À L'ÉCRAN) Une carte du Canada apparaît à l'écran, superposée à une feuille d'érable.

(NARRATRICE) Vous serez peut-être surpris d'apprendre que l'assurance voyage n'est pas seulement nécessaire pour les personnes qui passent des vacances à l'extérieur du pays; elle s'applique aussi au Canada.

(À L'ÉCRAN) Une ligne pointillée représentant le mouvement commence à circuler d'une province à l'autre.

(NARRATRICE) Ce qui est couvert chez vous n'est peut-être pas couvert dans toutes les provinces. La couverture des soins médicaux varie selon l'endroit où vous vous trouvez au Canada.

(À L'ÉCRAN) La scène se transforme en un projecteur braqué sur différentes provinces.

(NARRATRICE) Voici certains éléments qui ne sont habituellement pas couverts.

- Services des diagnostics ou de laboratoire
- Services ambulanciers
- Frais facturés par les hôpitaux privés
- Médicaments sur ordonnance
- Services non couverts dans la province
- Et plus encore.

(À L'ÉCRAN) Des icônes apparaissent à l'écran : un stéthoscope, une ambulance, un bâtiment avec une croix médicale à l'avant, un flacon de pilules.

(NARRATRICE) Si vous avez des projets de voyage à l'horizon, la première question que vous devriez vous poser est « Suis-je protégé? »

(À L'ÉCRAN) Les images à l'écran font défiler les différents contours de la province : Québec, Ontario et Colombie-Britannique.

(NARRATRICE) Communiquez avec votre conseiller pour obtenir des renseignements sur les options d'assurance à court terme et à long terme qui peuvent vous aider à profiter encore plus de votre voyage.

(À L'ÉCRAN) Images à l'écran d'un bagage chargé dans un avion.

Un smart phone, une tablette et un ordinateur portable apparaissent, indiquant comment contacter votre conseiller.



©2020 Manuvie. Tous droits réservés. Le présent matériel est la propriété de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) et il est utilisé sous licence restreinte. Il ne peut être copié, transmis ou utilisé sans l'autorisation écrite expresse de Manuvie. Manuvie ne peut être tenue responsable des dommages ou des pertes découlant de l'utilisation des renseignements qu'il contient. Cette vidéo est proposée à titre indicatif seulement. Elle n'a pas pour objet de donner des conseils particuliers d'ordre financier, fiscal, juridique, comptable ou autre et les renseignements qu'elle fournit ne doivent pas être considérés comme tels. Tout particulier ayant pris connaissance des renseignements formulés ici devrait s'assurer qu'ils sont appropriés à sa situation en demandant l'avis d'un spécialiste. Le nom Manuvie, la lettre « M » stylisée et le nom Manuvie accompagnée de la lettre « M » stylisée sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.